

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 MAI 2014

Etaient présents : Véronique MASSON, Marc FONTAINE, François CHESNEL, Bernard LEMANISSIER, Céline CASTEL, Jean-Paul DELALANDE, Danielle DUBERT, Marilynne HELIARD, Claude MARTIN, Benoit MAUGER, Stéphane PETRI.

Absents excusés : Béatrice TURBATTE, Serge COTTAN, Patricia LEROUX, Evelyne OZOUF.

Pouvoir : Béatrice TURBATTE à Véronique MASSON.

Secrétaire de séance : Danielle DUBERT.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DES 2 DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de conseil des 28 mars et 10 avril 2014.

2/ CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA REALISATION DU SITE INTERNET

Pour la réalisation de notre site internet, nous avons rencontré deux personnes et donc eu, deux devis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de confier ce travail à ORDIWEBASSISTANCE pour un montant de 1.200 € TTC.

3/ ACHAT DU MATERIEL POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Pour l'achat d'un tracteur, nous avons trois devis pour deux modèles, soit ISEKI ou KUBOTA.

Messieurs François CHESNEL et Jean-Paul DELALANDE se sont rendus sur place pour des essais et nous font part de leurs observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acheter un tracteur ISEKI SXG 216 pour un montant de 6.290 € TTC chez LEPARQUIER MOTOCULTURE à Creully.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 2.700 € TTC par LEPARQUIER MOTOCULTURE.

Pour l'achat d'une débroussailleuse, nous avons deux devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acheter une débroussailleuse pour un montant de 474,15 € TTC chez LEPARQUIER MOTOCULTURE à Creully.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la reprise de l'ancienne débroussailleuse pour un montant de 120 € TTC par LEPARQUIER MOTOCULTURE.

Nous devons investir dans un karcher.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acheter un karcher pour un montant de 280 € TTC.

4/ CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DU GARAGE ET DE L'ENTREE DE LA SACRISTIE

Nous avons quatre devis pour la réfection de la toiture du garage communal et de l'entrée de la sacristie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de confier la réfection de la toiture du garage communal à l'Entreprise LELIEVRE pour un montant de 5.727,68 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE de confier la réfection de l'entrée de la sacristie à l'Entreprise LELIEVRE pour un montant de 104,40 € TTC.

5/ CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION D'UN BOULODROME

Nous avons trois devis pour la réalisation d'un boulodrome.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix POUR et 1 abstention,
DECIDE de confier ce travail à l'Entreprise CARDIN pour un montant de 2.160 € TTC.

6/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Etant donné la montée du niveau des eaux de la Mue, nous avons décidé de prendre un RDV avec un technicien de la CDC d'Orival.

b/ Nous avons retrouvé à plusieurs reprises des déchets sauvages au Cimetière. Nous allons porter plainte.

c/ Les champs de colza empêchent une bonne visibilité aux abords du Hameau de Gruchy. Une demande a déjà été faite auprès des agriculteurs.

d/ La gêne occasionnée par l'aboiement des chiens sur le Hameau de Gruchy, fait l'objet de réclamations de certains habitants.

e/ Il serait souhaitable d'installer un panneau pour signaler le « Hameau de Buron ».

f/ Pour la circulation du 6 juin, seuls les habitants du Bourg sont concernés. Des stickers sont distribués en mairie. Il vous suffit d'apporter votre carte grise.

g/ Le Dimanche 15 juin 2014, la sortie des Aînés se fera à CULLY. Ils visiteront le Moulin à Foulons.

h/ La commémoration du 70ème anniversaire du débarquement se fera le 29 juin 2014 à Rosel.

i/ L'ADMR cherche un bénévole sur la commune de Rosel, pour visiter les personnes à domicile qui bénéficient de ce service.

j/ Afin de revoir l'organisation du temps de travail des employés communaux, une réunion est prévue le Samedi 7 juin 2014 à 9h30.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le Vendredi 20 juin 2014,
pour l'élection des délégués communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30